

## Procès-verbal d'assemblée ordinaire de l'association

### LIGUE DE CHAMPAGNE DE TIR.

L'an deux mille neuf, le 7 novembre 2009 à 9 heures.

Les Membres de l'Association "LIGUE DE CHAMPAGNE DE TIR, dont le siège est à BAZEILLES 08 140 Rte de la Moncelle, se sont réunis au siège, sur la convocation du Comité directeur en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur COLLOT Jacques, président de la Ligue de Champagne de Tir.

Le président constate que 36 sociétés sont présentes, ou représentées sur les 59 en liste, (9 sur 11 pour le 08, 8 sur 15 pour le 10, 15 sur 24 pour le 51 et 5 sur 8 pour le 52) représentant 93 voix sur 138. Les associations qui ne sont pas présentes ou représentées, 1 non porteur de voix et 23 porteurs de voix dont 2 excusées.

Après vérification des pouvoirs.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise, soit 67,39 %.

Monsieur le Président constate et déclare, qu'il y a 1 non excusé M. Bernard Bisiaux.

Le secrétariat administratif de la ligue est assuré par Madame RENOLLET Mathilde, agent de développement de la ligue.

Monsieur le Président remercie la Présence du Directeur Départemental de la jeunesse et des sports monsieur Frédéric Roussel qui représentant le directeur Régional de la Jeunesse et des sports Monsieur Alain Siblot , monsieur Michel Boulanger secrétaire général de la FFT qui représente le président de la FFT Jean Richard Germont, monsieur Pierre Senneret chargé de l'inter région nord qui représente le DTN Daniel Goberville.

Présente les excuses de Monsieur Jean Paul Bachy Président du Conseil Régional, et de Monsieur Serge ROTHIER Président du Comité Régional Olympique et Sportif représenté par Monsieur COLLOT, président du CDOS 08. Rappel qu'il a prévenu la presse.

Les membres peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président,

- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.
- Les pouvoirs des Membres représentés par des Membres Mandataires
- De plus il leur a été remis, 36 pages reliées, (appelé livret) réunissant tous les documents qui seront présentés à cette Assemblée Générale.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport moral.
- 2 - Approbation du procès verbal de l'A.G du 10 juillet 2009
- 3 - Approbation du rapport Financier.
- 4 - Rapport des contrôleurs aux comptes.
- 5 - Approbation du Budget Prévisionnel.
- 6 - Rapport des Commissions.

Puis il donne lecture des rapports et ouvre les débats.

Ce sont finalement 5 résolutions qui sont à l'ordre du jour.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

### Première résolution

Je suis tout à fait satisfait de cette saison 2008/2009, nous ne reviendrons pas sur le comportement de l'ancienne équipe, lors du passage des pouvoirs, mais c'est avec un réel travail d'équipe que nous avons réussi à solder les comptes de l'ancienne équipe le 7 juillet 2009, ce qui nous a permis d'obtenir le déblocage de nos subventions du C.R. Nous ferons un petit clin d'œil aussi à nos tireurs internationaux qualifiés en équipe de France représentant dignement notre Ligue.

Je remercie tous les membres de la nouvelle équipe, notamment, le vice Président, le trésorier, le secrétaire, le responsable des arbitres, le responsable SEC, tous les arbitres, les membres et les commissions qui ont tous apportés un travail qui a contribué à cette réussite.

L'agent de développement de la ligue est à mi temps (17.30 h) je l'ai dégagé de la gestion des licences, et des avis préalables. Nous avons actuellement, au mois de novembre 1750 licences sont enregistrées à la ligue sur environ 3600.

**Attention I** Si vos licences ne sont pas enregistrées à la ligue, vos tireurs ne sont plus assurés (valable à partir du 1.10.09). Pour les tireurs qui ne possèdent pas d'armes soumises à réglementation l'écoulement de la licence jusqu'à la fédération demande plusieurs semaines ce qui empêcherait l'inscription pour les championnats puisqu'elle ne serait pas dans le listing. Je vous demande donc d'être très vigilant sur le délai de renouvellement des licences. De plus je ne retourne pas les avis préalable sans que le renouvellement de la licence soit effectué, j'en profite pour demander d'être vigilant sur les informations à indiquer sur la demande d'avis favorable que je dois bien souvent compléter, n'oubliez pas non plus une enveloppe timbrée pour le retour. Je voudrais plus m'engager sur le projet de développement de la ligue, que la Fédération me demande. Pour information à ce jour 18 associations non encore pas renvoyées leurs licences à la ligue.

Grand merci à l'équipe

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

### Deuxième résolution

Le Président rappelle à l'A.G que les membres ont lu le rapport de la dernière A.G en date du 10 juillet 2009 qui figure dans le livret remis, et demande à l'assemblée s'il faut le relire. Personne désirant cette lecture, il demande alors d'approuver ce rapport.

Approbaton à l'unanimité du rapport.

### Troisième résolution

Le trésorier Luc Bescont, informe que le comité Directeur a bien accepté le bilan présenté.

Le bilan laisse apparaître un bénéfice de 33 338,02 € et que tout est épuré, pour des produits d'un montant de 222 388,90 €, et des charges s'élevant à 189 000,88 €. Il indique aussi que c'est grâce aussi à la subvention de 20 000 € que nous avons obtenu de la DRDJS, après l'acceptation du bilan que nous avons effectué à la place de l'ancienne équipe.

Les éléments principalement évoqués.

Il n'apparaît pas de cotisation clubs ; celles-ci avaient été envoyées à la FFT. Produits divers ; quelques licences arrivées tardivement. Seul des achats ; plombs pour les écoles de tir. Les formations ; elles ont été effectuées par des moniteurs en bénévolat complet. Frais de commissions ; pour la première fois depuis bien longtemps les commissions commencent à fonctionner. Frais juridique ; coût de l'avocat pour l'affaire G. Pencet. Cote part du loyer ; siège à Bazeilles. Salaires et charges sociales ; secrétaire Ligue à mi temps.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### Quatrième résolution

Mrs Robert Itucci et Daniel Vaireaux contrôleurs aux comptes pour la saison écoulée, informent qu'après avoir procédé au contrôle des comptes de la Ligue par sondage, qu'ils n'ont rencontré aucune anomalie ou suspicions et certifient que les comptes sont sincères et réels, et demande à l'assemblée de bien vouloir adopter les comptes.

Cette résolution est approuvée et adoptée à l'unanimité

## Cinquième résolution

Le budget prévisionnel présenté par Luc Bescont laisse apparaître dans les produits une augmentation de 20 000 € sur le dernier exercice, ceci vient de la ligne subvention du conseil régional qu'il n'y avait pas auparavant. Sur les dépenses les postes en augmentation : frais d'arbitrages ; donner les moyens de former des arbitres. Achat de matériel ; il est doublé en plomb pour les écoles de tir. Frais de formations ; sont quadruplés, ils doivent justifier les subventions demandées à cet effet ; Les frais de fonctionnement des commissions ; ils sont triplés pour leur donner les moyens de fonctionner. Budget 4000 € de frais juridique ; continuité de l'affaire G Pencet demandé par l'AG. Expertise comptable 1000 € ; demandé par le trésorier pour certifier ses comptes. Fourniture et matériel de bureau ; du matériel sera nécessaire. Aide aux jeunes ; doublés 8 000 €. Aide aux comités départementaux ; doublés 7 000 €, la redevance passera à 2 € au lieu de 1 €. Le loyer ; il est en diminution du fait de l'arrêt de la location de Chalons. Ces différents chiffres comptabilisent, pour les recettes 240 500 € et pour les dépenses 241 200 € équilibrés à 241 500 € par des charges et produits financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## Sixième résolution

Rapport des commissions, ils figurent tous dans le livret.

Principaux éléments :

- **Juridique et règlement** : Rapporteur : Zénon GIERAK .  
Aucune demande.
- **Discipline** : Rapporteur : Catherine ANNEAU.  
Aucun dossier, vœux de Catherine ANNEAUX : « je souhaite la continuité ».
- **Juge et Arbitres**, Rapporteur : Michel PERTUISOT.  
1200 h en 142 jours d'arbitrage traduis la masse colossale à gérer. Aujourd'hui la réorganisation nous facilitera le travail, et les heures perdues. Nouveaux arbitres avec Luc Mercuel et Nathalie Floquet, Catherine Anneau et Patrick Delafaitte passent aux grades de régional ISFF. Alex Mouza et Michel Pertuisot ont acquis la qualification régionale discipline T.A.R. Patrick Delafaitte a obtenu le Grade national dans la discipline I.A.U. Nous avons aussi les homologations des stands, prochainement nous allons visiter les stands de Romilly, Sézannes, et Wassy. Pour les autres stands, ils devront déposer un dossier nous n'avons plus de dossier en attente.
- **S.E.C.**, Rapporteur : Jean-Michel MINJEAU.  
Le calendrier est établi, il manque les Départementaux pour lesquels j'ai indiqué les dates butoirs.
- **Pédagogique Ecole de Tir**, Rapporteur : Luc BESCONT.  
Stage d'animateurs 7 candidats. Cette année ce sera le recyclage des animateurs qui se fera en commun avec les stagiaires. Chaque initiateur devra faire un stage pendant la période olympiade. 131 enregistrements des cibles couleurs en champagne, prouvent l'intérêt. L'obtention des cibles de couleurs vertes et bleues la commission formation se déplacera dans les départements pour le passage de ces grades.
- **Armes Anciennes et Réglementaires**, Rapporteur : Bernard MERAT.  
Les armes anciennes restent stables avec un titre Européen par équipe et record d'Europe, pour Jean Luc Miquerol. Net augmentation aux T.A.R, nous venons de passer à 17 clubs en Champagne.
- **Arbalète**, Rapporteur : Jean Claude SOMSON.  
Nombre de tireurs stable, confirmation, sans oublier les performances de Pascal Christoffel, Champion d'Europe et record de France.
- **Carabine**, Rapporteur : Luc BESCONT.  
Maintien des tireurs avec 2 révélations Mickael Binet et Catherine Houlmont en équipe de France.
- **Tir Sportif de vitesse**, Rapporteur : José DUMONT.  
2 compétiteurs sortent du groupe avec 12 podiums à l'étranger. Nouvelle section de TSV au sein du CAPR. 2 nouveaux arbitres dans la discipline.
- **Armes de poing**, Jean Michel Minjeau.  
Le pistolet se porte bien ; Reims Championne de France 2<sup>ème</sup> division, 3 équipes champenoise en 2<sup>ème</sup> division, La Chapelle médaille d'argent en féminine, 6 podiums en individuels, nous prouvent le niveau de la Ligue.

- **Armes lisse, Rapporteur** : Jacques COLLOT.  
Nouveau club de tir au Plateau le 60<sup>ème</sup> de la Ligue le Shooting Club Champagne François Charlot.  
Avec une première organisation internationale.
- **Récompenses, Rapporteur** : Jean-Michel MINJEAU.  
Nous avons récompensé les compétiteurs par 191 médailles OR, 161 Arg.123 Brz, et 60 coupes pour les équipes, avec 1163 tirs.

Ces différents rapports ont largement été appréciés et applaudis par l'AG

### Sixième résolution Bis.

Elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour mais obligatoire à l'AG.

- Représentation de la Ligue à la F.F.T.
  - Se sont présentés comme candidats titulaires Jacques Collot et Michel Boulanger, et comme candidats suppléants Catherine Anneau et Christian Robinet.

Sont élus par l'AG à l'unanimité

- Contrôleurs aux comptes
  - Se sont présentés Robert Itucci et Daniel Vaireaux

Sont élus par l'AG à l'unanimité

- Commissaire aux comptes
  - Le trésorier souhaite que ces comptes soient vérifiés par un expert.

L'AG approuve à l'unanimité et lui confie la recherche d'un commissaire aux comptes.

- Tarif pour la saison 2010/2011
  - Cotisation adultes 52 € (FFTir : 39€ - Ligue : 13€)
  - Cotisation Jeunes 31 € (FFTir : 20€ - Ligue : 11€)
  - Cotisation Club 82 €. (FFTir : 72€ - Ligue : 10€)

### Questions diverses

Avec la nouvelle équipe de la Ligue il y a aussi la nouvelle équipe Fédérale et bien des changements sont prévus et ont déjà commencés par le personnel. Le nouveau secrétaire général de la FFT, fait un exposé sur 4 lignes.

- A – Les Licences.
- B – Les avis préalable.
- C – Les manuels pratiques.
- D – Une Carte découverte.

A : – Michel Boulanger informe que lors d'un entretien au ministère de l'intérieur, il l'informait qu'il y avait 80 000 détenteurs d'armes, à voir si tous ces détenteurs étaient licenciés.

Pour la rentrée 2010/2011, vraisemblablement, c'est le Président du club qui aura la validation des licences directement avec la Fédération, à partir d'internet, avec le règlement direct par carte bleue ou par prélèvement tous les 15 jours après la date de validation. Le licencié recevra dans les 15 jours sa licence carton à son domicile personnel, pour permettre au médecin examinateur d'y faire figurer son autorisation. Ceci fonctionnera après le règlement de votre cotisation club. Pour les clubs en difficultés d'internet la FFT permettra à la Ligue de saisir ses licences Le licencié aura un accès direct pour effectuer ses modifications d'adresse ou téléphone par ex. Le cachet médical devra apparaître obligatoirement sur la licence, cette réglementation figure au journal officiel. Pour une première licence le demandeur devra s'inscrire avec un avis médical.

B : – Les avis préalable, seront délivrés par le président du club avec contrôle automatique à la FFT, de l'âge, de la possession de licence des interdictions...etc. Une information sera faite à toutes les Préfectures.

C : - Projet de développement de la FFT ; Regroupement des personnes qui iront rechercher les tireurs, avec des formations de communications. Aménagement des stands, à billes, au laser qui semble le plus séduisant. La FFT a fait un appel d'offre sur ce genre d'armes.

D : - Développement du nombre de licenciés, la FFT étudie une carte découverte qui serait éventuellement vendue par elle afin de faire connaître le tir.

Nouvelles pratiques :

- Intervention de Pierre SENNERET : projet de développement de la Fédération avec de nouvelles disciplines.
- Recrutement de personnel formé à la communication pour recruter de nouveaux licenciés (pistolet à bille – laser)
- Carte découverte : recrutement à l'extérieur (foire...) Tir ludique.  
⇒ Carte vendue par la FFTir, avec un accès direct à Internet pour aller dans les clubs choisis.

Au cours de cette Assemblée Générale, le Comité Directeur de la ligue a proposé l'organisation d'un stage de Formation sur la gestion des compétitions avec le support fédérale « ISIS ». Cette formation aura lieu le vendredi 13.11.09 à Reims. Patrick Lamarque, cadre à la FFTIR présentera cette formation. Inscription rapide demandée, elle s'adresse aux 4 départements, et aux clubs organisant au cours de la saison 2009-2010.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, des questions diverses furent posées, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12.30 h

Pendant le pot de l'amitié ont été récompensés les Sportifs à l'honneur : Mme HOULEMONT, Mrs BINET, LAMOUREUX, CHRISTOFFEL, et MIQUEROL, pour leur performance avec les équipes de France.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le secrétaire général et par le Président.

**NOTA :** Un grand merci à Mathilde pour la préparation de notre assemblée générale (livret, power point...) et aux bénévoles qui se sont chargés de l'organisation des salles (y compris le rangement), petit café, et pot de l'amitié.

La Chapelle Saint Luc le 25 novembre 2009

Secrétaire Général.

~~S.E. Aimé Claude~~

Président.

